BDC

L'entrepreneur d'abord

2014

PREMIER TRIMESTRE

RAPPORT FINANCIER

30 juin 2013

Canada

SOMMAIRE

Durant le trimestre, la croissance de l'économie canadienne s'est poursuivie à un rythme modeste. Les secteurs des mines, du pétrole et du gaz ont soutenu les exportations canadiennes, même si le déficit commercial du pays s'est creusé. L'accélération de la reprise aux États-Unis, particulièrement sur le marché de l'habitation, devrait se traduire par une hausse des exportations de marchandises canadiennes.

Parallèlement, les dépenses de consommation ralentissent depuis le début de l'année, tout comme le marché national de l'habitation. De même, les investissements des entreprises dans les machines et l'équipement sont moindres en ce début d'année que l'an passé. Comme on s'y attendait, l'activité au Canada en 2013 ne soutiendra pas la croissance économique comme elle l'a fait ces trois dernières années.

Toutefois, le crédit aux entreprises continue de progresser en 2013. En mai, le total des prêts aux entreprises a augmenté de 7,6 % d'une année sur l'autre, le crédit à court terme ayant crû de 11,6 % et le crédit à long terme, de 6,1 %.

Compte tenu de cette amélioration du crédit aux entreprises, BDC s'efforce de répondre à des besoins précis du marché de façon à appuyer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes, tout en maintenant son rôle complémentaire. BDC encourage les PME à renforcer leur compétitivité grâce à des gains de productivité et à l'innovation. Des initiatives comme les prêts offerts par BDC pour aider les PME à adopter les technologies de l'information et des communications (TIC) et la marge pour équipement ont été bien reçues.

En partie grâce à ces initiatives ciblées, les clients de BDC Financement[1] ont accepté des prêts de 1,2 milliard de dollars, comparativement à 1,0 milliard de dollars pour la même période l'an dernier.

Au 30 juin, le portefeuille de prêts de BDC Financement[1], avant provision cumulée pour pertes sur prêts, s'établit à 16,9 milliards de dollars, en hausse de 2,9 % depuis le 31 mars.

Pendant le trimestre, BDC Financement subordonné a continué de répondre aux besoins des entreprises canadiennes à fort potentiel axées sur la croissance grâce à ses produits spécialisés. Les clients de BDC Financement subordonné ont accepté 35,4 millions de dollars de financement pendant le premier trimestre, comparativement à 53,6 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Le nombre de clients est le même cette année qu'à l'exercice 2013, mais le montant moyen de financement accepté par les clients est moins élevé.

Dans le but d'appuyer les entreprises innovantes du Canada et de poursuivre son travail dans le développement de l'écosystème du capital de risque, BDC Capital de risque a autorisé 18,6 millions de dollars d'investissements au premier trimestre, comparativement à 35,4 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Si le total des investissements autorisés est moins élevé ce trimestre qu'à la même période l'exercice précédent, BDC Capital de risque a bon espoir d'atteindre son objectif pour l'exercice 2014.

---

[1] À moins d'indication contraire, BDC Financement exclut BDC Financement Subordonné.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Nous avons pour mission de favoriser la création et le développement des entreprises canadiennes en leur offrant du financement, du capital de risque et des services de consultation avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises.

Quand ils ont du succès, les entrepreneurs canadiens apportent une contribution inestimable à l'économie canadienne. Il est dans notre intérêt national de les appuyer.

SOMMAIRE

En juin 2013, BDC Capital de risque a annoncé son intention d'investir plus de 100 millions de dollars dans des projets évolutifs actuels et futurs dans les domaines de l'énergie et des technologies propres. Contrairement aux investissements de capital de risque conventionnels dans l'énergie propre, qui sont généralement consacrés à des projets d'envergure hautement capitalistiques, le Fonds Énergie/technologies propres de BDC Capital de risque cible des entreprises évolutives qui utilisent efficacement leur capital et qui peuvent accroître considérablement l'utilisation efficace des ressources limitées – dans toutes les industries et plateformes technologiques, en particulier dans les domaines de l'électronique, des nouveaux matériaux et des technologies novatrices de l'information et des communications.

En janvier 2013, le premier ministre a annoncé le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), une stratégie détaillée visant le déploiement de 400 millions de dollars de nouveaux capitaux au cours des sept à dix prochaines années pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le gouvernement a demandé que l'expertise et les ressources de BDC soient utilisées pour soutenir cette initiative. BDC a donc mis sur pied une équipe de spécialistes qui seront responsables de toutes les tâches de soutien associées à ce nouveau secteur d'activité.

Parmi les faits saillants au sein des autres secteurs d'activité de BDC, BDC Consultation a entrepris 674 nouveaux mandats au cours du trimestre, comparativement à 507 mandats pour la même période l'an dernier. Les services de BDC Consultation constituent une composante cruciale du soutien de BDC aux entrepreneurs, car les PME ont besoin d'obtenir des conseils de qualité à un prix abordable. BDC continue d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses services de consultation.

BDC maintient également son rôle dans le marché de la titrisation, ce qui aide les PME à avoir accès à du financement pour les véhicules et le matériel dont elles ont besoin afin de réaliser des gains de productivité. Au 30 juin, les titres adossés à des créances mobilières totalisaient 380,8 millions de dollars, comparativement à 437,5 millions de dollars au 31 mars. La baisse s'explique principalement par des remboursements de 113,3 millions de dollars, contrebalancés par des investissements de 57,6 millions de dollars dans les titres adossés à des créances mobilières.

Au premier trimestre de l'exercice 2014, BDC affiche un bénéfice net consolidé de 113,8 millions de dollars[2], comparativement à 107,9 millions de dollars[2] pour la même période l'an dernier. La hausse s'explique principalement par un niveau d'activité plus élevé dans les portefeuilles de BDC Financement et de BDC Financement subordonné.

Le résultat global total consolidé pour le premier trimestre de 2014 s'élève à 146,1 millions de dollars, comparativement à 42,4 millions de dollars pour la même période l'an dernier. La hausse s'explique principalement par les gains de réévaluation sur les avantages postérieurs à l'emploi attribuables à l'utilisation de taux d'actualisation plus élevés afin d'évaluer les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

Pour la troisième année consécutive, BDC a été désignée par les organisateurs du concours visant à établir le palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada comme l'un des meilleurs milieux de travail pour les Canadiens de plus de 40 ans.

---

[2] Comprend un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 1,7 million de dollars et de 0,2 million de dollars pour les exercices 2014 et 2013, respectivement.

TABLE DES MATIÈRES

5 Rapport de gestion

- 5 Contexte du rapport financier trimestriel
- 5 Gestion du risque
- 6 Analyse des résultats financiers

15 États financiers consolidés

De temps à autre, BDC fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent rapport financier trimestriel. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les objectifs fixés et les stratégies à appliquer pour les atteindre, de même que sur les perspectives, les prévisions, les attentes, les estimations et les intentions.

Par nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, ainsi que des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et particuliers. Il est donc possible qu'en raison de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

CONTEXTE DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

L'ensemble des ministères et des sociétés d'État mères sont tenus, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de préparer et de rendre public un rapport financier trimestriel. La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État est émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin que les sociétés d'État mères soient informées de la forme et du contenu des rapports financiers trimestriels requis, en conformité avec l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers inclus dans ces rapports financiers trimestriels. Par conséquent, les états financiers consolidés trimestriels inclus dans le présent rapport n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

GESTION DU RISQUE

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise un cadre de référence pour la gestion du risque d'entreprise (GRE).

La gestion des risques de BDC passe par l'élaboration et la communication de politiques, l'établissement de revues formelles du risque et de processus d'approbation, ainsi que par la fixation de limites et la délégation de pouvoirs. Le conseil d'administration et le Comité du conseil du crédit et du risque examinent les rapports trimestriels sur la GRE et surveillent l'efficacité du cadre de référence. Dans chaque secteur d'activité, la direction fait en sorte que les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures soient conformes au cadre de référence de BDC pour la GRE.

Aucun changement important n'a été apporté à notre cadre de référence pour la GRE et aucun nouveau risque n'a été relevé durant le trimestre terminé le 30 juin 2013.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'analyse des résultats financiers a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette analyse inclut également des commentaires à propos des écarts importants par rapport au Plan d'entreprise de BDC pour les exercices 2014 à 2018, s'il y a lieu.

BDC fait rapport sur cinq secteurs d'activité : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation, et sur un sixième secteur, Plan d'action pour le capital de risque, à la demande du gouvernement fédéral pour appuyer cette nouvelle initiative. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et sont basés sur les états financiers consolidés trimestriels non audités établis conformément aux Normes d'internationales d'information financière (IFRS).

Cette analyse doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés trimestriels non audités inclus dans le présent rapport.

Bénéfice net

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Financement	**106,9**	103,4
Financement subordonné	**11,4**	5,6
Capital de risque	**(2,3)**	(1,3)
Consultation	**(4,0)**	(3,2)
Titrisation	**2,0**	3,4
Plan d'action pour le capital de risque	**(0,2)**	-
Bénéfice net	**113,8**	107,9
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**112,1**	107,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**1,7**	0,2
Bénéfice net	**113,8**	107,9

Trimestre terminé le 30 juin

BDC a déclaré un bénéfice net consolidé de 113,8 millions de dollars pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2013, comprenant 112,1 millions de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et 1,7 million de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. À titre de comparaison, pour le premier trimestre de l'exercice 2013, le bénéfice net consolidé se chiffrait à 107,9 millions de dollars, dont 0,2 million de dollars étaient attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2014 est supérieur au bénéfice net pour la période correspondante de l'exercice 2013, ce qui s'explique principalement par une amélioration des résultats de BDC Financement et de BDC Financement subordonné. Se reporter aux sections sur BDC Financement et BDC Financement subordonné de la présente analyse pour obtenir plus d'informations.

À l'heure actuelle, BDC s'attend à ce que son bénéfice net consolidé de l'exercice 2014 atteigne l'objectif de 348 millions de dollars inscrit dans le Plan d'entreprise.

Résultat global

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Bénéfice net	**113,8**	107,9
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	**(0,9)**	(1,7)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	**(2,1)**	1,1
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	**(3,0)**	(0,6)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations des passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	**35,3**	(64,9)
Autres éléments du résultat global	**32,3**	(65,5)
Résultat global total	**146,1**	42,4
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**144,4**	42,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**1,7**	0,2
Résultat global total	**146,1**	42,4

Trimestre terminé le 30 juin

Le résultat global total consolidé pour le premier trimestre s'établit à 146,1 millions de dollars, montant qui comprend 113,8 millions de dollars au titre du bénéfice net consolidé et 32,3 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global.

BDC a comptabilisé un bénéfice de 32,3 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, comparativement à une perte de 65,5 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Une augmentation du taux d'actualisation a entraîné des

gains de réévaluation de 35,3 millions de dollars au titre des avantages postérieurs à l'emploi pour le premier trimestre de l'exercice 2014.

Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, ont modifié le traitement comptable pour les régimes de retraite à prestations définies. La modification la plus importante concerne l'obligation de calculer les produits d'intérêts générés par les actifs du régime en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre du régime, et non en utilisant la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme prévue des actifs du régime. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux états financiers trimestriels consolidés pour le trimestre terminé le 30 juin 2013. Pour plus de précisions sur les incidences de ces modifications, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables* et à la note 4, *Application des Normes internationales d'information financière nouvelles ou modifiées* des états financiers consolidés trimestriels.

Résultats de BDC Financement

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Produits d'intérêts nets et frais	**205,9**	196,9
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(20,8)**	(15,5)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**0,2**	0,2
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**185,3**	181,6
Charges opérationnelles et administratives	**78,4**	78,2
Bénéfice provenant de Financement	**106,9**	103,4

	Trimestre terminé le 30 juin	
En pourcentage du portefeuille moyen	**E2014**	E2013
Produits d'intérêts nets et frais	**4,9**	5,1
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(0,5)**	(0,4)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**-**	-
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**4,4**	4,7
Charges opérationnelles et administratives	**1,9**	2,0
Bénéfice provenant de Financement	**2,5**	2,7

Trimestre terminé le 30 juin

Le bénéfice de BDC Financement se chiffre à 106,9 millions de dollars pour le premier trimestre, comparativement à 103,4 millions de dollars pour la même période l'an dernier.

La hausse de la rentabilité découle principalement de l'augmentation des produits d'intérêts nets et des frais attribuable à la croissance du portefeuille, partiellement compensée par une augmentation des pertes de valeur sur prêts entraînées par la comptabilisation d'un nombre plus important de déclassements au cours du trimestre. Toutefois, les produits d'intérêts nets et les frais en pourcentage du portefeuille moyen ont été moindres au premier trimestre de l'exercice 2014 qu'au même trimestre l'an dernier, en raison d'une baisse des taux d'intérêt. Les charges opérationnelles et administratives, exprimées tant en dollars qu'en pourcentage du portefeuille moyen, sont restées à un niveau semblable à celui de l'an dernier.

Résultats de BDC Financement subordonné

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Produits nets réalisés sur les placements	**18,1**	13,7
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**(1,0)**	(3,1)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**17,1**	10,6
Charges opérationnelles et administratives	**5,7**	5,0
Bénéfice provenant de Financement subordonné	**11,4**	5,6
Bénéfice attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**9,5**	5,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**1,9**	0,3
Bénéfice provenant de Financement subordonné	**11,4**	5,6

Trimestre terminé le 30 juin

Le bénéfice de BDC Financement subordonné pour le premier trimestre de l'exercice 2014 se chiffre à 11,4 millions de dollars, comparativement à 5,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice comprend respectivement 1,9 million de dollars et 0,3 million de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2014 et l'exercice 2013.

Les produits nets réalisés sur les placements se chiffrent à 4,4 millions de dollars de plus que l'an dernier, en raison des produits d'intérêts nets plus élevés résultant de la croissance du portefeuille (1,6 million de dollars), d'une hausse des frais et autres produits (0,3 million de dollars) et d'une augmentation des profits réalisés (2,5 millions de dollars).

La variation nette de la moins-value latente sur les placements de 1,0 million de dollars pour le trimestre comprend :

- un renversement de plus-value nette en raison de gains nets réalisés totalisant 1,0 million de dollars à l'exercice 2014 (renversement de moins-value nette de 0,7 million de dollars en raison de pertes nettes réalisées et variation nette de 3,8 millions de dollars de la moins-value du portefeuille à l'exercice précédent).

L'accroissement des activités de BDC Financement subordonné s'est traduit par une hausse des charges opérationnelles et administratives.

Résultats de BDC Capital de risque

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Produits (pertes) nets réalisés sur les placements	**13,8**	(0,8)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**(12,6)**	3,4
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**5,8**	2,2
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**(4,1)**	(1,5)
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	**2,9**	3,3
Charges opérationnelles et administratives	**5,2**	4,6
Perte provenant de Capital de risque	**(2,3)**	(1,3)
Perte attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**(2,1)**	(1,2)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**(0,2)**	(0,1)
Perte provenant de Capital de risque	**(2,3)**	(1,3)

Trimestre terminé le 30 juin

Au premier trimestre de l'exercice 2014, BDC Capital de risque a enregistré une perte de 2,3 millions de dollars, par rapport à une perte de 1,3 million de dollars pour la même période l'an dernier. Les résultats incluent des pertes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de 0,2 million de dollars pour l'exercice 2014 et de 0,1 million de dollars pour l'exercice 2013.

Les produits nets réalisés sur les placements ont augmenté de 14,6 millions de dollars, en raison principalement du dessaisissement d'une entreprise en portefeuille au premier trimestre de l'exercice 2014.

La variation nette de la moins-value latente de 12,6 millions de dollars pour le trimestre comprend :

- une moins-value nette du portefeuille de 1,2 million de dollars (plus-value de 1,1 million de dollars l'an dernier); et
- un renversement de la plus-value nette sur les placements cédés et les radiations totalisant 11,4 millions de dollars (renversement de 2,3 millions de dollars de la moins-value nette pour l'exercice précédent).

BDC comptabilise les profits ou pertes de change latents sur ses placements en devises. BDC surveille les fluctuations des devises et utilise des contrats de change pour couvrir les placements en devises. Par conséquent, les profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers compensent partiellement les montants comptabilisés en raison des fluctuations des devises.

L'augmentation des charges opérationnelles et administratives découle principalement des coûts associés au partenariat de BDC Capital de risque avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. Dans le cadre de son objectif d'offrir un soutien accru à certains accélérateurs technologiques canadiens (ATC), BDC Capital de risque développe des relations avec plusieurs délégations commerciales canadiennes aux États-Unis.

Résultats de BDC Consultation

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Produits	**4,8**	6,0
Charges opérationnelles et administratives	**8,8**	9,2
Perte provenant de Consultation	**(4,0)**	(3,2)

Trimestre terminé le 30 juin

La perte de BDC Consultation pour le premier trimestre de 2014 s'établit à 4,0 millions de dollars, supérieure à celle de 3,2 millions de dollars enregistrée au même trimestre de l'exercice précédent. Les produits et les charges opérationnelles et administratives pour l'exercice 2014 sont inférieurs à ceux enregistrés pour la même période l'an dernier.

Au cours de l'exercice 2013, BDC a réalisé un examen de ses pratiques de consultation dans le but de perfectionner son approche de la prestation de services-conseils à valeur ajoutée aux entrepreneurs. Des pertes plus importantes sont prévues pour BDC Consultation pendant la phase de transition, qui devrait commencer à l'exercice 2014.

Résultats de BDC Titrisation

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	**E2014**	E2013
Produits d'intérêts nets et frais	**2,3**	3,8
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**2,3**	3,8
Charges opérationnelles et administratives	**0,3**	0,4
Bénéfice provenant de Titrisation	**2,0**	3,4

Trimestre terminé le 30 juin

Le bénéfice de BDC Titrisation pour le premier trimestre de l'exercice 2014 se chiffre à 2,0 millions de dollars, comparativement à 3,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La baisse du bénéfice est attribuable à une diminution des produits d'intérêts nets et des frais, résultant d'un repli du portefeuille par suite des remboursements prévus.

Les charges opérationnelles et administratives pour le premier trimestre de l'exercice 2014 sont légèrement inférieures à celles qui ont été présentées à la même période l'an dernier.

Résultats de Plan d'action pour le capital de risque

Trimestre terminé le 30 juin

Le gouvernement fédéral a annoncé, dans son budget de 2012, qu'il accordait 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé pour appuyer les entreprises canadiennes novatrices à potentiel élevé. En janvier 2013, le premier ministre a annoncé le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), une stratégie détaillée visant le déploiement de nouveaux capitaux au cours des sept à dix prochaines années. Le gouvernement a demandé que BDC soutienne cette initiative en mettant à contribution ses ressources et son expertise.

Au premier trimestre de l'exercice 2014, BDC a alloué des ressources et constitué une équipe d'experts qui seront responsables du soutien des activités de ce nouveau secteur d'activité. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, les charges opérationnelles et administratives, principalement des salaires et des avantages sociaux, se sont élevées à 0,2 million de dollars.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Au 30 juin 2013, le total des actifs de BDC se chiffre à 18,7 milliards de dollars, soit une hausse de 481,8 millions de dollars par rapport au 31 mars 2013, en raison principalement de l'accroissement des prêts.

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) s'établit à 380,8 millions de dollars, comparativement à 437,5 millions de dollars au 31 mars 2013. Ce portefeuille se compose essentiellement de titres à terme notés AAA achetés en vertu de la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG) et de titres ayant une note implicite de AAA achetés en vertu de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Le repli du portefeuille s'explique par des remboursements prévus de TACM.

Le portefeuille de prêts de 16,4 milliards de dollars (déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts) représente le principal actif de BDC (16,9 milliards de dollars pour le portefeuille brut et 0,5 milliard de dollars pour la provision cumulée pour pertes sur prêts). Le portefeuille brut de prêts a enregistré une croissance de 2,9 % depuis le trimestre terminé le 31 mars 2013.

Concernant les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de BDC Financement subordonné s'établit à 566,2 millions de dollars, comparativement à 557,8 millions de dollars, soit une hausse de 1,5 % depuis le 31 mars 2013. Les décaissements sur les placements expliquent la majeure partie de la hausse de ce portefeuille. Le portefeuille de BDC Capital de risque s'établit à 446,1 millions de dollars au 30 juin 2013, comparativement à 456,7 millions de dollars au 31 mars 2013. La diminution de la valeur de ce portefeuille résulte principalement du dessaisissement au cours du trimestre d'une entreprise en portefeuille, partiellement compensé par des décaissements sur des placements.

Les actifs dérivés de 60,2 millions de dollars et les passifs dérivés de 17,7 millions de dollars représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés au 30 juin 2013. La juste valeur nette des instruments dérivés a diminué de 23,5 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2013, principalement en raison d'une diminution de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

Les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi totalisent 142,9 millions de dollars au 30 juin 2013, soit une baisse de 48,3 millions de dollars par rapport au solde en cours au 31 mars 2013. Cette baisse importante résulte des gains de réévaluation au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés pendant le trimestre terminé le 30 juin 2013. Selon la version révisée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2013 ont été retraités à des fins de comparaison. Se reporter à la page 7 du présent rapport pour obtenir plus d'information concernant les réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en conformité avec sa politique de gestion du risque de trésorerie. Les liquidités qui permettent à BDC d'avoir les fonds nécessaires pour les sorties de fonds totalisent 773,8 millions de dollars au 30 juin 2013, comparativement à 701,7 millions de dollars au 31 mars 2013. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement s'élèvent à 53,5 millions de dollars à la suite des remboursements nets de titres adossés à des créances mobilières et des produits nets générés par la vente de placements de Capital de risque, contrebalancés par des décaissements nets de Financement subordonné. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se chiffrent à

388,8 millions de dollars en raison de l'émission de billets à court terme, contrebalancée par le versement de dividendes sur les actions ordinaires, tandis que les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'établissent à 370,2 millions de dollars, en raison principalement de l'accroissement du portefeuille de prêts.

Au 30 juin 2013, nos portefeuilles et nos liquidités étaient financés par des emprunts de 14,3 milliards de dollars et des capitaux propres totaux de 4,0 milliards de dollars. Les emprunts incluaient des billets à court terme de 13,1 milliards de dollars et des billets à long terme de 1,2 milliard de dollars. Les billets à court terme ont augmenté de 422,0 millions de dollars en raison du financement du portefeuille de prêts au moyen d'emprunts à court terme.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

16 Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

17 État consolidé de la situation financière

18 Compte consolidé de résultat

19 État consolidé du résultat global

20 État consolidé des variations des capitaux propres

21 Tableau consolidé des flux de trésorerie

22 Notes afférentes aux états financiers consolidés

22 **Note 1** Description générale de BDC
22 **Note 2** Base d'établissement
24 **Note 3** Principales méthodes comptables
34 **Note 4** Application des Normes internationales d'information financière nouvelles ou modifiées
35 **Note 5** Jugements, estimations et hypothèses comptables importants
38 **Note 6** Juste valeur des instruments financiers
40 **Note 7** Titres adossés à des créances mobilières
40 **Note 8** Prêts
42 **Note 9** Placements de Financement subordonné
43 **Note 10** Placements de Capital de risque
44 **Note 11** Capital social
45 **Note 12** Informations sectorielles
47 **Note 13** Garanties
47 **Note 14** Engagements
49 **Note 15** Transactions entre parties liées
49 **Note 16** Données financières correspondantes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

Paul Buron, CPA, CA
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada
31 juillet 2013

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2013	31 mars 2013	1er avril 2012[1]
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**773 769**	701 678	740 667
Actifs dérivés		**60 164**	82 159	87 681
Prêts et placements				
Titres adossés à des créances mobilières	7	**380 812**	437 453	763 200
Prêts	8	**16 350 104**	15 871 635	14 739 271
Placements de Financement subordonné	9	**566 190**	557 840	457 369
Placements de Capital de risque	10	**446 141**	456 708	358 951
Total des prêts et placements		**17 743 247**	17 323 636	16 318 791
immobilisations corporelles		**26 598**	25 671	25 171
Immobilisations incorporelles		**42 071**	35 314	32 094
Autres actifs		**19 873**	15 447	15 478
Total des actifs		**18 665 722**	18 183 905	17 219 882
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs				
Créditeurs et frais courus		**113 514**	106 440	89 229
Passifs dérivés		**17 722**	16 212	17 244
Emprunts				
Billets à court terme		**13 153 655**	12 731 629	11 214 813
Billets à long terme		**1 160 916**	1 136 267	2 008 943
Total des emprunts		**14 314 571**	13 867 896	13 223 756
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi		**142 908**	191 245	218 378
Autres passifs		**44 745**	46 437	44 223
Total des passifs		**14 633 460**	14 228 230	13 592 830
Capitaux propres				
Capital social	11	**2 088 400**	2 088 400	2 088 400
Surplus d'apport		**27 778**	27 778	27 778
Bénéfices non distribués		**1 835 923**	1 748 156	1 380 408
Cumul des autres éléments du résultat global		**5 602**	8 568	15 185
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		**3 957 703**	3 872 902	3 511 771
Participations ne donnant pas le contrôle		**74 559**	82 773	115 281
Total des capitaux propres		**4 032 262**	3 955 675	3 627 052
Total des passifs et des capitaux propres		**18 665 722**	18 183 905	17 219 882

Garanties (note 13)

Engagements (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(1) Retraité, se reporter à la note 4, *Application des Normes internationales d'information financière nouvelles ou modifiées*.

COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	2012[1]
Produits d'intérêts	**250 153**	238 094
Charges d'intérêts	**33 351**	30 315
Produits d'intérêts nets	**216 802**	207 779
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**13 903**	(3 376)
Produits de Consultation	**4 796**	5 988
Frais et autres produits	**9 429**	9 224
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	**(1 819)**	2 067
Produits nets	**243 111**	221 682
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(20 761)**	(15 522)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**(13 631)**	371
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**5 778**	2 243
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	**(1 991)**	(3 447)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**212 506**	205 327
Salaires et avantages du personnel	**69 601**	67 487
Locaux et équipement	**10 029**	9 380
Autres charges	**19 109**	20 553
Charges opérationnelles et administratives	**98 739**	97 420
Bénéfice net	**113 767**	107 907
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**112 104**	107 723
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**1 663**	184
Bénéfice net	**113 767**	107 907

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés, et la note 12 fournit de l'information supplémentaire sur les bénéfices nets sectoriels.

(1) Retraité, se reporter à la note 4, *Application des Normes internationales d'information financière* nouvelles ou modifiées.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	2012[1]
Bénéfice net	**113 767**	107 907
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	**(893)**	(1 658)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	**(2 073)**	1 078
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	**(2 966)**	(580)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations des passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	**35 256**	(64 932)
Autres éléments du résultat global	**32 290**	(65 512)
Résultat global total	**146 057**	42 395
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	**144 394**	42 211
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**1 663**	184
Résultat global total	**146 057**	42 395

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(1) Retraité, se reporter à la note 4, *Application des Normes internationales d'information financière* nouvelles ou modifiées.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour le trimestre terminé le 30 juin
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués[1]	Cumul des autres éléments du résultat global – Actifs disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global – Couvertures des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global – Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2013	2 088 400	27 778	1 748 156	1 917	6 651	8 568	3 872 902	82 773	3 955 675
Résultat global total									
Bénéfice net			112 104				112 104	1 663	113 767
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(893)		(893)	(893)		(893)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(2 073)	(2 073)	(2 073)		(2 073)
Réévaluations des passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi			35 256				35 256		35 256
Autres éléments du résultat global	-	-	35 256	(893)	(2 073)	(2 966)	32 290	-	32 290
Résultat global total	-	-	147 360	(893)	(2 073)	(2 966)	144 394	1 663	146 057
Dividendes sur les actions ordinaires			(59 593)				(59 593)		(59 593)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(10 917)	(10 917)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								1 040	1 040
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	(59 593)	-	-	-	(59 593)	(9 877)	(69 470)
Solde au 30 juin 2013	2 088 400	27 778	1 835 923	1 024	4 578	5 602	3 957 703	74 559	4 032 262

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués[1]	Cumul des autres éléments du résultat global – Actifs disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global – Couvertures des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global – Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er avril 2012	2 088 400	27 778	1 380 408	6 351	8 834	15 185	3 511 771	115 281	3 627 052
Résultat global total									
Bénéfice net			107 723				107 723	184	107 907
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(1 658)		(1 658)	(1 658)		(1 658)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					1 078	1 078	1 078		1 078
Réévaluations des passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi			(64 932)				(64 932)		(64 932)
Autres éléments du résultat global	-	-	(64 932)	(1 658)	1 078	(580)	(65 512)	-	(65 512)
Résultat global total	-	-	42 791	(1 658)	1 078	(580)	42 211	184	42 395
Dividendes sur les actions ordinaires			(68 624)				(68 624)		(68 624)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(8 396)	(8 396)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								740	740
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	(68 624)	-	-	-	(68 624)	(7 656)	(76 280)
Solde au 30 juin 2012	2 088 400	27 778	1 354 575	4 693	9 912	14 605	3 485 358	107 809	3 593 167

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
(1) Retraité, se reporter à la note 4, *Application des Normes internationales d'information financière nouvelles ou modifiées*

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 juin 2013	2012
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	**113 767**	107 907
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	**(250 153)**	(238 094)
Charges d'intérêts	**33 351**	30 315
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	**(13 903)**	3 376
Pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts	**20 761**	15 522
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	**13 631**	(371)
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	**(5 778)**	(2 243)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	**1 991**	3 447
Capitalisation des avantages postérieurs à l'emploi excédant le montant passé en charges	**(13 080)**	(7 660)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	**2 957**	2 643
Autres	**(1 882)**	(1 737)
Charges d'intérêts payées	**(28 321)**	(25 281)
Produits d'intérêts reçus	**247 724**	238 264
Décaissements sur les prêts	**(1 185 935)**	(884 336)
Remboursements sur les prêts	**693 728**	636 492
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des créditeurs et frais courus	**7 074**	2 141
Variation nette des autres actifs et autres passifs	**(6 118)**	(713)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	**(370 186)**	(120 328)
Activités d'investissement		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	**(57 580)**	(53 949)
Remboursements et produit de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	**113 349**	143 305
Décaissements sur les placements de Financement subordonné	**(28 633)**	(55 018)
Remboursements sur les placements de Financement subordonné	**20 079**	12 012
Décaissements sur les placements de Capital de risque	**(32 147)**	(37 559)
Produit de la vente de placements de Capital de risque	**49 032**	10 905
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(2 756)**	(853)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(7 886)**	(4 711)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**53 458**	14 132
Activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	**421 736**	162 151
Émission de billets à long terme	**74 535**	100 000
Remboursement de billets à long terme	**(37 982)**	(118 505)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	**(10 917)**	(8 396)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle	**1 040**	740
Dividendes versés sur les actions ordinaires	**(59 593)**	(68 624)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**388 819**	67 366
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**72 091**	(38 830)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**701 678**	740 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**773 769**	701 837

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non auditées, en milliers de dollars canadiens)

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE BDC

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. BDC est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités. BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC sont conformes à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et telle qu'elle est publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Les présents états financiers consolidés trimestriels résumés ont été établis en utilisant les Normes internationales d'information financière (IFRS) et ont été approuvés pour publication le 31 juillet 2013 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés trimestriels résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur; et
- les passifs ou actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, qui ont été comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes.

Les présents états financiers consolidés trimestriels résumés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Les chiffres dans les états financiers consolidés trimestriels résumés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 30 juin 2013 et au 31 mars 2013. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. Il y a contrôle quand les trois critères suivants sont respectés : BDC a le pouvoir sur l'entité; BDC s'expose à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité; et BDC a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur les rendements qu'elle obtient. Une analyse approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. Cette analyse est effectuée selon les directives détaillées fournies par les IFRS.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où le contrôle n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC.

Entités	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds d'investissement AlterInvest Inc.	Investissements de Financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest, s.e.c.	Investissements de Financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de Financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de Capital de risque	Canada	20 %	Droits de vote et accords contractuels

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de Capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenues dans le portefeuille de placements de BDC sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui permet spécifiquement, lorsqu'une participation dans une entreprise associée est détenue par un organisme de capital-risque, de choisir d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés trimestriels résumés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés trimestriels résumés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction attribuables directement à leur acquisition ou à leur émission, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit résume le classement des instruments financiers de BDC au 30 juin 2013 et au 31 mars 2013.

30 juin 2013

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie						773,769		773,769
Actifs dérivés		56,479			3,685			60,164
Titres adossés à des créances mobilières	7		4,391	376,421				380,812
Prêts	8					16,350,104		16,350,104
Placements de Financement subordonné	9		566,190					566,190
Placements de Capital de risque	10		446,141					446,141
Autres actifs[2]						12,970		12,970
Total des actifs financiers		56,479	1,016,722	376,421	3,685	17,136,843	-	18,590,150
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus							113,514	113,514
Passifs dérivés		17,600			122			17,722
Billets à court terme							13,153,655	13,153,655
Billets à long terme			617,176				543,738	1,160,916
Autres passifs[2]							31,637	31,637
Total des passifs financiers		17,600	617,176	-	122	-	13,842,544	14,477,444

31 mars 2013

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie						701,678		701,678
Actifs dérivés		76,757			5,402			82,159
Titres adossés à des créances mobilières	7		3,725	433,728				437,453
Prêts	8					15,871,635		15,871,635
Placements de Financement subordonné	9		557,840					557,840
Placements de Capital de risque	10		456,708					456,708
Autres actifs[2]						9,714		9,714
Total des actifs financiers		76,757	1,018,273	433,728	5,402	16,583,027	-	18,117,187
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus							106,440	106,440
Passifs dérivés		16,102			110			16,212
Billets à court terme							12,731,629	12,731,629
Billets à long terme			630,249				506,018	1,136,267
Autres passifs[2]							35,175	35,175
Total des passifs financiers		16,102	630,249	-	110	-	13,379,262	14,025,723

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Certains éléments compris dans les catégories Autres actifs et Autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir; ou
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait; ou
- l'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section sur les principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat en tant que :

- variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou en tant que profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque; ou
- en profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans le compte consolidé de résultat et comptabilisés aux postes suivants :

- en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque; ou
- en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- sont détenus avec l'intention d'être conservés pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions; et
- ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées au compte consolidé de résultat dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans le compte consolidé de résultat à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures de flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture de flux de trésorerie. BDC documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. BDC détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul des autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers. Les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés au compte consolidé de résultat dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Ils sont comptabilisés dans les postes associés à l'élément couvert connexe.

Lorsque ces instruments de couverture arrivent à échéance, sont vendus ou ne satisfont plus aux critères de comptabilité de couverture, les profits ou pertes latents comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le bénéfice net. Toutefois, si on s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se produise plus, le profit ou la perte cumulé qui était présenté en capitaux propres est immédiatement reclassé en profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers dans le compte consolidé de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans la catégorie des passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme et les prises en pension de titres dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les prises en pension de titres sont des transactions à court terme en vertu desquelles BDC acquiert des actifs, généralement des obligations du gouvernement fédéral, d'une autre partie, habituellement une institution financière, et accepte simultanément de les revendre à une date et à un prix déterminés. Dans le cadre d'une prise en pension de titres, l'autre partie conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété des actifs financiers concernés; par conséquent, BDC comptabilise ces transactions comme des prêts garantis.

Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de prospectus ou de placement privé.

Les TACM de qualité de premier rang sont classés comme actifs disponibles à la vente et les billets TACM subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils sont communiqués et évalués par la direction à la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Une perte ou un profit lors de la comptabilisation initiale des TACM est comptabilisé s'il existe une différence entre le taux de rendement du titre et le taux de rendement attendu par le marché pour des placements semblables. Cette perte ou ce profit est différé et amorti sur la durée de vie du titre au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est comptabilisé à titre de produits d'intérêts.

DÉPRÉCIATION DES TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les possibles pertes de valeur ou renversements de pertes de valeurs comptabilisées antérieurement. BDC détermine que des TACM sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite.

Les pertes de valeur et les renversements de pertes de valeur sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat durant la période où l'indication objective de la dépréciation est constatée.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour pertes sur prêts sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans le compte consolidé de résultat. Pour BDC, il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard de plus de trois mois ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à la valeur actuelle de ses flux de trésorerie futurs estimés actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant. Lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie est utilisée, que la saisie soit probable ou non.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de provision cumulée. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat à titre de perte de valeur ou de renversement de perte de valeur sur prêts.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée. Se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, pour obtenir plus d'informations sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la provision.

Placements de Financement subordonné et de Capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de Financement subordonné et de Capital de risque sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

L'approche de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de Financement subordonné et de Capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle détient, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée

sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui, autrement, devraient être séparés, puisqu'ils modifient significativement les flux de trésorerie imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, des prix des produits de base ou d'autres mesures financières. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, de change et les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est calculée en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 30 juin 2013 et au 31 mars 2013, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Produits d'intérêts, charges d'intérêts et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans le compte consolidé de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de Financement subordonné, pour lesquels les intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux sont déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en utilisant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de Financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans le compte consolidé de résultat lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

> Matériel informatique et de télécommunications	4 ans
> Mobilier, agencements et équipement	10 ans
> Améliorations locatives	Durée du bail

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les charges pour locaux et équipement dans le compte consolidé du résultat.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utiles des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles.

Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Avantages postérieurs à l'emploi

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie).

Les actifs ou passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi de BDC liés aux régimes de retraite à prestations définies sont calculés séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages sociaux futurs accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés pour déterminer leur valeur actuelle nette de la juste valeur de tout actif des régimes.

Le passif est calculé pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actuelle de ses passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actuelle des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

BDC détermine les charges (produits) d'intérêts nets sur les actifs ou passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour comparer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation ou à l'actif net au titre des prestations définies. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations découlant des régimes de retraite à prestations définies comprennent les gains ou pertes actuariels ainsi que la différence entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime. BDC comptabilise immédiatement de telles réévaluations dans les autres éléments du résultat global. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les intérêts nets sur les actifs ou passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat net.

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués incluent tous les bénéfices ou pertes non distribués de la période considérée et des périodes antérieures, après déduction des dividendes payés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés selon la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation, Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de la direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus dans la détermination de leurs résultats respectifs.

4. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES OU MODIFIÉES

L'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretations Committee ont pris certaines positions, qui sont obligatoires pour la période comptable de BDC ouverte le 1er avril 2013.

Les nouvelles normes et modifications suivantes ont été déterminées comme étant pertinentes pour BDC. Leur adoption obligatoire n'a toutefois pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés trimestriels résumés :

- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IAS 27, *États financiers individuels*
- IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Les méthodes comptables présentées dans la note 3, *Principales méthodes comptables* reflètent les changements découlant de l'adoption des normes et modifications mentionnées ci-dessus.

Les nouvelles normes et modifications suivantes adoptées par BDC le 1er avril 2013 ont eu une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés trimestriels résumés ci-joints, la présentation des soldes ou les informations à fournir correspondantes.

Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*

Les modifications à l'IAS 19, qui ont été publiées par l'IASB en juin 2011, ont modifié le traitement comptable pour les régimes de retraite à prestations définies. La modification et l'incidence les plus importantes pour BDC concernent l'obligation de calculer les produits d'intérêts générés par les actifs du régime en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre du régime, et non en utilisant la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. Les coûts de gestion des actifs du régime sont comptabilisés en déduction du rendement réel des actifs du régime, tandis que les autres frais d'administration sont comptabilisés en résultat net. Enfin, davantage d'informations devront être fournies dans les états financiers annuels.

Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux présents états financiers consolidés trimestriels résumés.

Les incidences de ces modifications sur les données financières correspondantes sont les suivantes :

État consolidé de la situation financière Au 1er avril 2012	Présentation antérieure	Effets de l'IAS 19 modifiée	Retraité
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	220 169	(1 791)	218 378
Bénéfices non distribués	1 378 617	1 791	1 380 408

État consolidé de la situation financière Au 31 mars 2013	Présentation antérieure	Effets de l'IAS 19 modifiée	Retraité
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	202 713	(11 468)	191 245
Bénéfices non distribués	1 736 688	11 468	1 748 156

État consolidé du résultat global Pour le trimestre terminé le 30 juin 2012	Présentation antérieure	Effets de l'IAS 19 modifiée	Retraité
Charges opérationnelles et administratives	94 881	2 539	97 420
Bénéfice net	110 446	(2 539)	107 907
Réévaluations des passifs nets relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	(69 890)	4 958	(64 932)
Autres éléments du résultat global	(70 470)	4 958	(65 512)
Résultat global	39 976	2 419	42 395

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*

L'IFRS 13 définit la juste valeur, fournit une définition commune de la juste valeur, établit un cadre sur la manière d'évaluer la juste valeur et prescrit les informations à fournir à cet égard. À l'exception des informations additionnelles à fournir lors de l'adoption (se reporter à la note 6, *Juste valeur des instruments financiers*), il n'y a aucune incidence sur les résultats trimestriels ou la situation financière de BDC.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés trimestriels selon les IFRS exige que la direction effectue des jugements et utilise des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, les estimations et les hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC examine ses prêts importants individuellement pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt et à l'estimation des flux de trésorerie futurs et de la valeur des garanties.

Les prêts qui ont été évalués individuellement et qui n'ont pas perdu de valeur ainsi que tous les autres prêts sont ensuite évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue, mais non encore identifiée. Lorsqu'elle évalue la dépréciation collectivement, BDC utilise des modèles statistiques des tendances historiques du portefeuille, comme les taux de délinquance et de pertes, ajustés selon les jugements formulés par la direction quant à la possibilité que la situation économique et les conditions de crédit actuelles soient telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être supérieures ou inférieures à ce que suggèrent les modèles historiques.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable. Se reporter à la note 8, *Prêts*, pour obtenir plus d'informations sur la provision cumulée pour pertes sur prêts.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des produits de base et des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand c'est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour obtenir plus d'informations sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier et à la note 6, *Juste valeur des instruments financiers*, pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

BDC détermine que des titres adossés à des créances mobilières sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions

économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

Relations de couverture admissibles

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Actifs et passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des passifs connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les actifs et passifs, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont sujettes à beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (se reporter à la note 2, *Base d'établissement*, pour des informations additionnelles). BDC a évalué qu'elle a le pouvoir de contrôler les politiques financières et opérationnelles de ces fonds au moyen d'une combinaison d'accords contractuels et de droits de vote, et qu'elle est en mesure d'utiliser ce contrôle pour générer des rendements variables. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la consolidation proportionnelle ou de la mise en équivalence.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et

Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 dans les périodes présentées. Les transferts entre les niveaux 1 et 3 sont liés à des investissements privés qui ont été inscrits en bourse, ou à des investissements inscrits en bourse qui sont devenus des investissements privés, pendant les périodes présentées.

	30 juin 2013			
	Évaluation de la juste valeur selon			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
Actifs				
Actifs dérivés		60,164		60,164
Titres adossés à des créances mobilières		380,812		380,812
Placements de Financement subordonné	1,767		564,423	566,190
Placements de Capital de risque	30,421		415,720	446,141
	32,188	440,976	980,143	1,453,307
Passifs				
Passifs dérivés		17,722		17,722
Billets à long terme désignés comme étant à la JVRN[(1)]		617,178		617,178
	-	634,900	-	634,900

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

	Évaluation de la juste valeur selon			31 mars 2013
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
Actifs				
Actifs dérivés		82,159		82,159
Titres adossés à des créances mobilières		437,453		437,453
Placements de Financement subordonné	1,809		556,031	557,840
Placements de Capital de risque	32,661		424,047	456,708
	34,470	519,612	980,078	1,534,160
Passifs				
Passifs dérivés		16,212		16,212
Billets à long terme désignés comme étant à la JVRN[(1)]		630,249		630,249
	-	646,461	-	646,461

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	Placements de Financement subordonné	Placements de Capital de risque	30 juin 2013 Total
Juste valeur au 1er avril 2013	**556,031**	**424,047**	**980,078**
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**991**	**15,113**	**16,104**
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**(1,087)**	**(12,477)**	**(13,564)**
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**-**	**4,867**	**4,867**
Décaissements sur les placements	**28,633**	**32,147**	**60,780**
Remboursements sur les placements et autres	**(20,145)**	**(47,743)**	**(67,888)**
Transfers from level 1 to level 3	**-**	**-**	**-**
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	**-**	**(234)**	**(234)**
Juste valeur au 30 juin 2013	**564,423**	**415,720**	**980,143**

	Placements de Financement subordonné	Placements de Capital de risque	31 mars 2013 Total
Juste valeur au 1er avril 2012	455,847	337,282	793,129
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(12,114)	(21,703)	(33,817)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	2,623	30,578	33,201
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	2,385	2,385
Décaissements sur les placements	195,062	115,341	310,403
Remboursements sur les placements et autres	(85,387)	(17,322)	(102,709)
Transfers from level 1 to level 3	-	-	-
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(22,514)	(22,514)
Juste valeur au 31 mars 2013	556,031	424,047	980,078

7. TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

	30 juin 2013	31 mars 2013
Disponibles à la vente		
Montant nominal	**375 398**	431 853
Perte à la comptabilisation initiale non amortie	**-**	(41)
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	**1 023**	1 916
Valeur comptable	**376 421**	433 728
Rendement	**2,45%**	2,64%
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	**4 288**	3 680
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	**103**	45
Valeur comptable	**4 391**	3 725
Rendement	**8,72%**	9,20%
Titres adossés à des créances mobilières	**380 812**	437 453

Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 30 juin ni au 31 mars 2013.

8. PRÊTS

Le tableau qui suit présente les prêts en cours selon leur date d'échéance.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	145 287	1 746 598	14 490 622	16 382 507	(350 000)	-	(350 000)	16 032 507
Douteux	8 232	66 509	429 224	503 965	-	(186 368)	(186 368)	317 597
Prêts au 30 juin 2013	153 519	1 813 107	14 919 846	16 886 472	(350 000)	(186 368)	(536 368)	16 350 104

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	142 594	1 692 541	14 083 064	15 918 199	(350 000)	-	(350 000)	15 568 199
Douteux	8 503	62 679	420 592	491 774	-	(188 338)	(188 338)	303 436
Prêts au 31 mars 2013	151 097	1 755 220	14 503 656	16 409 973	(350 000)	(188 338)	(538 338)	15 871 635

Provision cumulée pour pertes sur prêts

	30 juin 2013	31 mars 2013
Solde au début de la période	**538 338**	610 167
Radiations	**(22 803)**	(90 558)
Effet de l'actualisation	**(3 003)**	(12 876)
Recouvrements et autres	**3 075**	12 529
	515 607	519 262
Pertes de valeur (renversements de pertes de valeur) sur prêts	**20 761**	19 076
Solde à la clôture de la période	**536 368**	538 338

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Concentrations du total des prêts en cours

Répartition géographique		30 juin 2013		31 mars 2013
Terre-Neuve-et-Labrador	678 264	4,0%	664 217	4,0%
Île-du-Prince-Édouard	46 545	0,3%	48 014	0,3%
Nouvelle-Écosse	395 640	2,3%	380 785	2,3%
Nouveau-Brunswick	472 359	2,8%	470 993	2,9%
Québec	5 735 788	33,9%	5 584 253	34,0%
Ontario	4 618 458	27,4%	4 511 112	27,6%
Manitoba	456 621	2,7%	449 771	2,7%
Saskatchewan	449 119	2,7%	429 878	2,6%
Alberta	2 095 696	12,4%	1 984 704	12,1%
Colombie-Britannique	1 810 361	10,7%	1 760 439	10,7%
Yukon	100 686	0,6%	98 955	0,6%
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	26 935	0,2%	26 852	0,2%
Prêts en cours	16 886 472	100,0%	16 409 973	100,0%

Répartition par secteur d'activité		30 juin 2013		31 mars 2013
Fabrication	4 128 837	24,5%	4 042 442	24,6%
Commerce de gros et de détail	3 617 152	21,4%	3 513 350	21,4%
Immeubles commerciaux	2 193 896	13,0%	2 211 238	13,6%
Tourisme	2 150 247	12,7%	2 035 027	12,4%
Construction	1 453 740	8,6%	1 397 565	8,5%
Transport et entreposage	1 022 026	6,1%	998 243	6,1%
Services aux entreprises	761 662	4,5%	762 816	4,6%
Autres	1 558 912	9,2%	1 449 292	8,8%
Prêts en cours	16 886 472	100,0%	16 409 973	100,0%

9. PLACEMENTS DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC détient un portefeuille de placements de Financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de Financement subordonné selon leur date d'échéance.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 30 juin 2013	84 658	409 333	81 471	575 462	566 190
Au 31 mars 2013	78 598	377 602	109 834	566 034	557 840

Concentrations du total des placements de Financement subordonné

	30 juin 2013		31 mars 2013	
Répartition géographique	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	12 338	14 413	12 818	14 283
Nouvelle-Écosse	14 264	14 346	13 175	13 257
Nouveau-Brunswick	10 530	10 313	10 238	10 021
Québec	256 312	268 354	253 416	265 001
Ontario	177 180	176 256	177 129	176 260
Manitoba	9 585	8 182	9 601	8 198
Saskatchewan	3 888	3 899	3 888	3 899
Alberta	55 745	52 916	51 792	48 868
Colombie-Britannique	23 690	23 869	22 521	22 729
Yukon	2 658	2 914	3 262	3 518
Placements de Financement subordonné	566 190	575 462	557 840	566 034

	30 juin 2013		31 mars 2013	
Répartition par secteur d'activité	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fabrication	208 908	210 316	199 833	201 329
Services aux entreprises	118 485	127 946	119 468	128 518
Commerce de gros et de détail	99 742	97 543	98 297	96 070
Construction	33 944	32 874	34 400	33 321
Extraction minière, pétrolière et gazière	25 328	23 480	25 084	23 141
Industries de l'information	21 431	20 502	19 758	18 831
Transport et entreposage	10 911	12 049	12 267	13 405
Services éducatifs	9 311	10 179	10 230	10 488
Services immobiliers, location et location à bail	7 896	7 886	7 934	7 924
Tourisme	6 491	5 638	6 538	5 685
Autres	23 743	27 049	24 031	27 322
Placements de Financement subordonné	566 190	575 462	557 840	566 034

10. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de Capital de risque axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations et les types de placements de Capital de risque sont indiqués ci-dessous.

		30 juin 2013		31 mars 2013
Répartition par secteur d'activité	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Technologies de l'information	**89 998**	**99 305**	113 289	101 279
Biotechnologie et pharmacologie	**82 322**	**95 398**	80 995	94 701
Électronique	**58 390**	**70 525**	53 490	66 992
Médecine et soins de santé	**42 522**	**52 911**	40 257	51 230
Communications	**18 172**	**26 884**	29 509	46 092
Industriel	**7 293**	**15 203**	6 049	15 715
Autres	**6 257**	**6 044**	6 336	6 044
Total des placements directs	**304 954**	**366 270**	329 925	382 053
Fonds	**141 187**	**161 100**	126 783	149 050
Placements de Capital de risque	**446 141**	**527 370**	456 708	531 103

		30 juin 2013		31 mars 2013
Type de placement	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	**58 985**	**96 603**	61 266	99 668
Actions préférentielles	**199 001**	**219 557**	224 238	234 816
Débentures	**46 968**	**50 110**	44 421	47 569
Total des placements directs	**304 954**	**366 270**	329 925	382 053
Fonds	**141 187**	**161 100**	126 783	149 050
Placements de Capital de risque	**446 141**	**527 370**	456 708	531 103

11. CAPITAL SOCIAL

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ chacune a été autorisé. Au 30 juin et au 31 mars 2013, 20 884 000 actions ordinaires étaient en circulation.

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement ne peut dépasser 12:1. De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 30 juin 2013 et au 31 mars 2013, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le Secrétariat du Conseil du Trésor donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions cumulées pour pertes sur prêts suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux supplémentaires au gouvernement. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2013 et pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, BDC s'est conformée à ses lignes directrices sur la suffisance du capital.

12. INFORMATIONS SECTORIELLES

BDC compte six secteurs à présenter, décrits ci-dessous, qui correspondent aux six secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

Financement offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.
Financement subordonné offre du financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.
Capital de risque offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC fait aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.
Consultation propose des services-conseils personnalisés en lien avec les activités commerciales.
Titrisation achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI, auparavant le Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs) et gère le portefeuille de placement de la Facilité canadienne de crédit garanti. Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
Plan d'action pour le capital de risque appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutiendra également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-dessous.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme aux ratios de suffisance du capital proposés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	Trimestre terminé le 30 juin 2013						
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	250 153	233 323	14 194	-	-	2 636	-
Charges d'intérêts	33 351	30 990	2 013	-	-	348	-
Produits (charges) d'intérêts nets	**216 802**	**202 333**	**12 181**	**-**	**-**	**2 288**	**-**
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	13 903	-	989	12 914	-	-	-
Produits de Consultation	4 796	-	-	-	4 796	-	-
Frais et autres produits	9 429	3 539	4 962	870	-	58	-
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(1 819)	402	-	(2 221)	-	-	-
Produits (perte) nets	**243 111**	**206 274**	**18 132**	**11 563**	**4 796**	**2 346**	**-**
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	(20 761)	(20 761)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(13 631)	-	(1 077)	(12 612)	-	58	-
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	5 778	-	-	5 778	-	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(1 991)	(166)	-	(1 825)	-	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	**212 506**	**185 347**	**17 055**	**2 904**	**4 796**	**2 404**	**-**
Salaires et avantages du personnel	69 601	55 766	4 715	3 461	5 205	343	111
Locaux et équipement	10 029	8 828	315	395	472	19	-
Autres charges	19 109	13 836	655	1 373	3 136	36	73
Charges opérationnelles et administratives	**98 739**	**78 430**	**5 685**	**5 229**	**8 813**	**398**	**184**
Bénéfice (perte) net	**113 767**	**106 917**	**11 370**	**(2 325)**	**(4 017)**	**2 006**	**(184)**
Bénéfice (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	112 104	106 917	9 485	(2 103)	(4 017)	2 006	(184)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 663	-	1 885	(222)	-	-	-
Bénéfice (perte) net	**113 767**	**106 917**	**11 370**	**(2 325)**	**(4 017)**	**2 006**	**(184)**
Portefeuille des secteurs d'activité à la clôture de la période	**17 743 247**	**16 350 104**	**566 190**	**446 141**	**-**	**380 812**	**-**

	Trimestre terminé le 30 juin 2012						
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	238 094	220 391	12 421	-	-	5 282	-
Charges d'intérêts	30 315	26 895	1 882	-	-	1 538	-
Produits (charges) d'intérêts nets	**207 779**	**193 496**	**10 539**	**-**	**-**	**3 744**	**-**
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(3 376)	-	(1 540)	(1 836)	-	-	-
Produits de Consultation	5 988	-	-	-	5 988	-	-
Frais et autres produits	9 224	3 399	4 688	1 058	-	79	-
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 067	283	-	1 784	-	-	-
Produits (perte) nets	**221 682**	**197 178**	**13 687**	**1 006**	**5 988**	**3 823**	**-**
Renversements de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	(15 522)	(15 522)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	371	-	(3 075)	3 411	-	35	-
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	2 243	-	-	2 243	-	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(3 447)	(119)	-	(3 328)	-	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	**205 327**	**181 537**	**10 612**	**3 332**	**5 988**	**3 858**	**-**
Salaires et avantages du personnel	67 487	54 576	4 265	3 248	5 064	334	-
Locaux et équipement	9 380	8 333	222	460	343	22	-
Autres charges	20 553	15 270	499	940	3 780	64	-
Charges opérationnelles et administratives	**97 420**	**78 179**	**4 986**	**4 648**	**9 187**	**420**	**-**
Bénéfice (perte) net	**107 907**	**103 358**	**5 626**	**(1 316)**	**(3 199)**	**3 438**	**-**
Bénéfice (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	107 723	103 358	5 318	(1 192)	(3 199)	3 438	-
Aux participations ne donnant pas le contrôle	184	-	308	(124)	-	-	-
Bénéfice (perte) net	**107 907**	**103 358**	**5 626**	**(1 316)**	**(3 199)**	**3 438**	**-**
Portefeuille des secteurs d'activité à la clôture de la période	**16 530 488**	**14 973 189**	**495 760**	**389 440**	**-**	**672 099**	**-**

13. GARANTIES

BDC émet des « lettres de crédit et des garanties de prêts » (les garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Le montant maximal payable aux termes des garanties s'établit à 26,2 millions de dollars au 30 juin 2013 (25,4 millions de dollars au 31 mars 2013).

14. ENGAGEMENTS

Prêts

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés totalisent 1 844 928 $ au 30 juin 2013 (277 329 $ à taux fixe et 1 567 599 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 4,98 % sur les engagements relatifs aux prêts (5,01 % au 31 mars 2013). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique		30 juin 2013		31 mars 2013
Terre-Neuve-et-Labrador	79 379	4,3%	73 891	4,0%
Île-du-Prince-Édouard	581	0,1%	636	0,1%
Nouvelle-Écosse	58 380	3,2%	70 179	3,8%
Nouveau-Brunswick	22 579	1,2%	21 059	1,1%
Québec	607 449	32,8%	570 122	30,8%
Ontario	399 545	21,7%	478 959	25,9%
Manitoba	32 926	1,8%	37 610	2,0%
Saskatchewan	103 800	5,6%	83 533	4,5%
Alberta	357 581	19,4%	361 516	19,5%
Colombie-Britannique	172 163	9,3%	143 813	7,8%
Yukon	6 739	0,4%	8 592	0,4%
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	3 806	0,2%	1 218	0,1%
Total	1 844 928	100,0%	1 851 128	100,0%

Engagements selon le secteur d'activité		30 juin 2013		31 mars 2013
Fabrication	389 713	21,1%	424 501	22,9%
Tourisme	281 670	15,3%	253 476	13,7%
Commerce de gros et de détail	250 741	13,6%	271 055	14,7%
Construction	195 032	10,6%	186 028	10,0%
Immeubles commerciaux	168 182	9,1%	211 738	11,4%
Transport et entreposage	150 259	8,1%	138 526	7,5%
Services aux entreprises	100 972	5,5%	84 171	4,5%
Autres	308 359	16,7%	281 633	15,3%
Total	1 844 928	100,0%	1 851 128	100,0%

Financement subordonné

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés totalisent 52 948 $ au 30 juin 2013 (43 223 $ à taux fixe et 9 725 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 10,83 % sur les engagements relatifs aux prêts (10,30 % au 31 mars 2013). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique		30 juin 2013		31 mars 2013
Terre-Neuve-et-Labrador	200	0,4%	500	1,3%
Nouveau-Brunswick	1 250	2,4%	1 000	2,5%
Québec	17 859	33,7%	9 595	24,3%
Ontario	18 111	34,1%	15 459	39,1%
Saskatchewan	625	1,2%	-	-
Alberta	8 453	16,0%	8 703	22,0%
Colombie-Britannique	5 200	9,8%	4 250	10,8%
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 250	2,4%	-	-
Total	52 948	100,0%	39 507	100,0%

Engagements selon le secteur d'activité		30 juin 2013		31 mars 2013
Fabrication	10 264	19,3%	22 035	55,7%
Construction	9 750	18,4%	250	0,6%
Services aux entreprises	9 620	18,2%	7 733	19,6%
Commerce de gros et de détail	9 311	17,6%	3 986	10,1%
Industries de l'information	7 150	13,5%	1 400	3,5%
Extraction minière, pétrolière et gazière	4 453	8,4%	3 703	9,4%
Transport et entreposage	300	0,6%	300	0,8%
Tourisme	100	0,2%	100	0,3%
Autres	2 000	3,8%	-	-
Total	52 948	100,0%	39 507	100,0%

Capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de Capital de risque s'élèvent à 277 261 $ au 30 juin 2013 et sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Secteur d'activité		30 juin 2013		31 mars 2013
Biotechnologie et pharmacologie	11 035	4,0%	12 728	4,5%
Technologies de l'information	4 987	1,8%	4 175	1,4%
Électronique	2 316	0,9%	2 916	1,0%
Médecine et soins de santé	1 454	0,5%	2 674	0,9%
Communications	308	0,1%	308	0,1%
Industriel	-	-	300	0,1%
Autres	381	0,1%	381	0,1%
Total des placements directs	20 481	7,4%	23 482	8,1%
Fonds	256 780	92,6%	267 297	91,9%
Placements de Capital de risque	277 261	100,0%	290 779	100,0%

Titres adossés à des créances mobilières

Les montants non déboursés des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissent à 435 000 $ au 30 juin 2013 (472 000 $ au 31 mars 2013).

Contrats de location

BDC a des engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation de locaux.

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 30 juin 2013, BDC a 13 130,6 millions de dollars de billets à court terme en circulation et 543,1 millions de dollars de billets à long terme (excluant les intérêts courus), souscrits auprès de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances (12 708,6 millions de dollars de billets à court terme et 505,7 millions de dollars de billets à long terme au 31 mars 2013).

Les intérêts courus sur emprunts comprennent 6,5 millions de dollars à payer au ministre des Finances au 30 juin 2013 (6,0 millions de dollars au 31 mars 2013).

BDC a comptabilisé des charges d'intérêts, qui se rapportent aux emprunts auprès du ministre des Finances, de 32,4 millions de dollars pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2013 (29,2 millions de dollars pour la même période l'an dernier).

De plus, aucun emprunt auprès du ministre des Finances n'a été racheté au premier trimestre de l'exercice 2014 (aucun emprunt n'avait été racheté pour la même période l'an dernier).

BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. BDC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

16. DONNÉES FINANCIÈRES CORRESPONDANTES

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour le trimestre courant.

Banque de développement du Canada
Siège social
5, Place Ville-Marie, bureau 300
Montréal, Québec H3B 5E7
T 1 877 BDC-BANX (232-2269)
F 1 877 329-9232

Pour en savoir plus sur nos centres d'affaires, visitez **www.bdc.ca**